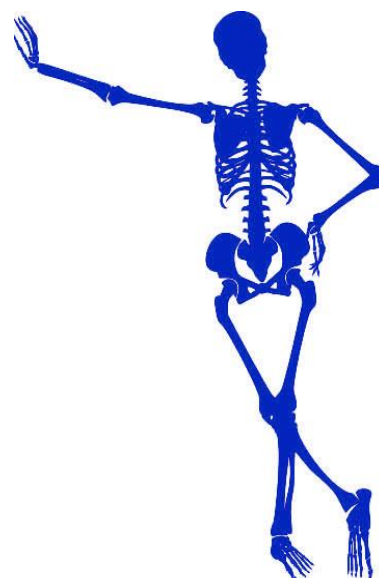


PAPL Formation
24 rue Sully 69006 Lyon
Tel : 06.87.21.54.52
Mail : paplformation@orange.fr
Site internet : <http://www.pascalpommerol.fr/>



DIPLOME RECONNU
PAR L'ORDRE DES KINESITHERAPEUTES



Prise en charge possible de 900 € par an en FIF-PL et validation du DPC



PAPL Formation
24 rue Sully 69006 Lyon
Tel : 06.87.21.54.52
Mail : paplformation@orange.fr
Site internet : <http://www.pascalpommerol.fr/>

I. LE CERTIFICAT DE KINESITHERAPIE PEDIATRIQUE

A. INTRODUCTION

La formation est conforme au **décret de compétences du MK et au cahier des charges de l'ordre des kinésithérapeutes**.

Chaque stage comprend un **module de E-learning** sur notre plateforme PAPL ou sur le site SPIRAL de l'Université. Plus de 20 heures de formation en ligne, à travers des vidéos, photocopiés, quizz et QCM que vous pouvez faire chez vous.

Les stages en centre de formation sont donc essentiellement pratiques.

Notre volonté est de suppléer ce déficit d'enseignement en IFMK et de former de «véritables spécialistes en kinésithérapie pédiatrique».

B. LA LISTE DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont agréés par le Conseil Scientifique après fourniture d'un dossier complet

BRUYNEEL Anne-Violette, chercheur en sciences du mouvement humain et kinésithérapeute, professeur d'anatomie et physiologie au CNSMD de Lyon et professeur à la HES de Genève, thèse de doctorat en Sciences du Mouvement Humain, DIU kinésithérapie pédiatrique, lauréate du trophée Gérard Pierron.

Pr CAPTIER Guillaume, professeur d'anatomie à la Faculté de Montpellier, chirurgien plastique pédiatrique à l'hôpital Lapeyronie à Montpellier. Expert HAS

FORESTIER Michèle, masseur kinésithérapeute DE spécialisée dans la rééducation des bébés présentant des retards de développement et de la marche. Auteur du livre sur le développement moteur des nourrissons.

NICAULT Robert, cadre de santé, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe.

POMMEROL Pascal, cadre de santé masseur kinésithérapeute, master II en biomécanique, ancien moniteur, chargé de cours à la l'université Lyon I

PAPL Formation
24 rue Sully 69006 Lyon
Tel : 06.87.21.54.52
Mail : paplformation@orange.fr
Site internet : <http://www.pascalpommerol.fr/>

C. L'HISTORIQUE DE NOTRE DEMARCHE

La kinésithérapie pédiatrique doit se développer et créer une section forte de notre profession. Elle demande un exercice particulier avec des enfants et des parents et une relation forte est nécessaire.

Tous les formateurs sont très expérimentés et ont publié dans des revues de kinésithérapie sur le sujet de leur cours.

II. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La kinésithérapie pédiatrique est une formation pratique en techniques de rééducation orthopédie pédiatrique et de développement neuro-moteur, destinée aux kinésithérapeutes, titulaires ou non du DU de pédiatrie ou équivalence.

Cette formation essentiellement technique, reprendra rapidement sur le plan théorique les diverses pathologies de la rééducation : les scoliose de l'enfant et de l'adolescence, les plagiocéphalies, les torticolis, les paralysies du plexus, les pathologies de hanche et de pieds et du membre supérieur, les déviations sagittales de la colonne vertébrale et enfin la stimulation neuro-motrice.

Pour axer les cours sur la pratique, les pathologies médicales sont peu traitées et demandent un travail personnel de révisions de la formation de base.

Un DU peut être très complémentaire.

A. LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Acquisition des « savoirs faire » kinésithérapiques et d'un raisonnement clinique avéré. C'est une formation pratique et donc technique.

B. SCOLARITE

La formation se décompose en six stages :

1. Plagiocéphalies en deux jours
2. Scoliose idiopathique en deux jours
3. Kinésithérapie et orthopédie du nourrisson en deux jours
4. Torticolis en deux jours
5. Troubles orthopédiques du rachis en deux jours
6. Eveil et déambulation du nourrisson en deux jours.

PAPL Formation
24 rue Sully 69006 Lyon
Tel : 06.87.21.54.52
Mail : paplformation@orange.fr
Site internet : <http://www.pascalpommerol.fr/>

C. CADRE LEGAL

Cette formation est réservée aux MKDE.

La spécificité de kinésithérapie est reconnue par l'ordre des kinésithérapeutes dans des conditions bien définies (avis du conseil national de l'ordre du 22 juin 2012 modifié le 25 juin 2015 et relatif aux diplômes, titres et spécificités).

Cette reconnaissance vous permettra de :

- développer une spécificité d'exercice
- l'indiquer sur une plaque supplémentaire conformément à l'article R4321-125
- avoir une liberté d'installation.

Après l'obtention du certificat, il faut faire une déclaration auprès de votre ordre départemental (CDO).

Chaque stage est déposé à l'AN-DPC et peut avoir une prise en charge DPC ou FIFPL. Les prises en charge sont maximales

D. DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Le Professeur Guillaume CAPTIER est le référent universitaire de ce cursus

Chaque stage possède une bibliographie propre.

Il existe un temps d'évaluation des pratiques professionnelles à chaque stage.

Les articles de recommandations professionnelles sont fournis aux stagiaires sur la plateforme E-learning

Les techniques utilisées sont soit recommandées, soit à défaut d'un consensus des enseignants.

E. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE

Les formations sont réalisées soit :

1. à l'hôpital Lapeyronie à Montpellier,
2. au sein de notre organisme de formation avec des salles de pratique, toutes équipées de tables électriques de manipulations.

PAPL Formation
24 rue Sully 69006 Lyon
Tel : 06.87.21.54.52
Mail : paplformation@orange.fr
Site internet : <http://www.pascalpommerol.fr/>

PAPL Formation
24 rue Sully 69006 Lyon
Tel : 06.87.21.54.52
Mail : paplformation@orange.fr
Site internet : <http://www.pascalpommerol.fr/>

F. VALIDATION DU CURSUS

Le diplôme sera délivré après :

1. validation des six QCM avec une note supérieur à 10 et
2. un examen oral devant un jury avec fourniture et la soutenance d'un cas clinique.

N.B : Chaque stage possède un QCM.

G. EQUIVALENCE

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires d'un doctorat de médecine ou des kinésithérapeutes (DE) ou équivalence du diplôme de kinésithérapeute.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par le Conseil Scientifique.

Selon le nombre d'heures réalisées dans un centre de formation non agréé, le candidat présentera un examen d'équivalence théorique et pratique, même s'il a validé certains modules.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules et aux mêmes exigences que nos autres stagiaires et au respect du règlement intérieur.